

Le marché des vignes Occitanie en 2025 (chiffres 2024)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le marché foncier viticole recule en nombre de transactions, surface et valeur. Des épisodes de gel et la sécheresse s'ajoutent à la crise de commercialisation des vins rouges. Le prix moyen des vignes AOP chute, de nombreuses appellations sont en baisse alors que des campagnes d'arrachage ont débuté.

11 – Aude

Le département subit, pour la deuxième année consécutive, une sécheresse sans précédent. Particulièrement sur le littoral, touchant de plein fouet les communes déclarant de l'AOC Corbières. De nombreuses parcelles subissent une fois encore des pertes, ne produisant que peu, voire très peu de rendement. Le territoire de la plaine narbonnaise possède un réseau d'irrigation qui lui permet de maintenir des rendements honorables sans pour autant obtenir des maturités homogènes. L'ouest du département, où se situent le Limouxin, la Malepère et le Razès, bénéficie de précipitations plus abondantes, permettant une bonne récolte. Cependant, une partie de l'AOC Limoux, ainsi qu'une partie de l'AOC Corbières proche de Carcassonne, sont grêlées durant le printemps, entraînant d'importants dégâts sur le millésime. Le Minervois souffre également de petites récoltes et d'une météo peu clémente pour une vendange saine et généreuse. Nous constatons un fort accroissement des ventes depuis le second semestre 2024 ainsi que des demandes d'estimations. La campagne d'arrachage définitif génère un malaise local important mais ne permet pas pour autant de diminuer le volume produit puisque seules les parcelles vieillissantes sont arrachées.

30 – Gard

Le marché est atone. Il y a peu de demande pour un maintien en viticulture, mais plutôt pour des changements de filière.

34 – Hérault

La récolte du millésime 2024 est plutôt faible. Elle est inférieure à celle de 2023 et même à celle de 2021. La récolte est impactée par le gel malgré une belle sortie au printemps. La production atteint péniblement les 4 millions d'hectolitres, ce qui se situe en dessous de la moyenne quinquennale. La forte sécheresse de 2023, en partie rattrapée en 2024 (surtout sur l'est du département) est une des explications à cette petite récolte. Par ailleurs, des phénomènes de coulures et de millerandages sont apparus dans les vignes, compromettant le potentiel de production sur le merlot et le grenache en particulier. De plus, l'est du département, plus pluvieux, est impacté par le mildiou et l'oïdium. La qualité, elle, n'est pas compromise. Dans l'ensemble, les vendanges sont plus longues car la maturité des raisins a été plus lente (entre 6 et 7 semaines). Finalement, le millésime est bon en termes de qualité avec des blancs et des rosés d'une grande finesse et de belles expressions aromatiques. Les rouges sont plus sur l'élégance, la fraîcheur du fruit et des tanins fins.

66 – Pyrénées-Orientales

Le département connaît une petite récolte due à la sécheresse récurrente qui engendre des pertes de fonds (mortalité de la souche). Cette année encore, les transactions sur les Muscats sont inexistantes. Cette année de sécheresse, plus généralisée sur l'ensemble du département, engendre des rendements en dessous du seuil de rentabilité. Une dichotomie importante s'opère sur le prix du foncier en fonction de son potentiel d'irrigation. Des transactions importantes sur les secteurs irrigables sont réalisées pour la réorientation vers une production arboricole.

SUD-OUEST

Le marché foncier viticole recule en nombre de transactions, surface et valeur. Les nombreux aléas climatiques survenus en 2024 et leurs conséquences sur les volumes de production s'ajoutent à la crise de commercialisation des vins rouges. Le prix moyen des vignes AOP chute, de nombreuses appellations sont en baisse alors que des campagnes d'arrachage ont débuté.

Gascogne

32 – Gers

Les aléas climatiques du printemps et de l'été (gel, grêle, orages importants et excès d'eau...) contribuent une fois de plus à une baisse des rendements de 30% en moyenne sur le département. Cette année, le rendement moyen est de 65 hl/ha alors qu'il est, sur la dernière décennie, de 90 hl/ha. L'impact sur les trésoreries des exploitations est fortement marqué. Il est à noter un afflux de biens mis sur le marché (résiliation de baux anticipée, projets de vente soudains non liés à des départs en retraite, conclusion de commodats ou prêts à usage sur des vignes...). Toutefois, la prime à l'arrachage définitif reste assez limitée à 639 ha, soit 3% du potentiel viticole gersois. Cependant, l'engouement pour les vins blancs secs, dans le secteur de la grande distribution, reste prégnant (+4% en volume et +7% en valeur). Il permet d'entretenir la foi des viticulteurs gascons dans le potentiel aromatique et économique des Côtes de Gascogne.

65 – Hautes-Pyrénées

Les aléas climatiques du printemps et de l'été (gel, orages importants et excès d'eau...) contribuent une fois de plus à une baisse des rendements de 20% en moyenne sur le département. Il est à noter un afflux de biens mis sur le marché (résiliation de baux anticipée, projets de vente soudains non liés à des départs en retraite, conclusion de commodats ou prêts à usage sur des vignes...). Cependant, l'engouement pour les vins blancs secs, dans le secteur de la grande distribution, reste prégnant. Il permet d'entretenir la foi des viticulteurs gascons dans le potentiel aromatique et économique des Côtes de Gascogne.

31 - Haute-Garonne

Un épisode de gel impacte les rendements de l'année. On relève une légère baisse du prix moyen des vignes de l'ordre de 5,9%. Des transactions concernant des surfaces de vignes conséquentes se sont produites. Une part non négligeable de celles-ci concerne des vignes bio. Le marché du rosé poursuit sa dynamique et tire les prix de l'AOP Fronton vers le haut. Le millésime 2024 fait l'objet, comme une majeure partie du bassin sud-ouest, de conditions climatiques compliquées avec des pluies fréquentes. Le mildiou engendre des pertes de récolte.

82 - Tarn-et-Garonne

Le Tarn-et-Garonne est le deuxième département de France en matière de production de raisin de table. La récolte 2024 de chasselas de Moissac est de qualité mais en quantité limitée. En effet, une forte pluviométrie de février à septembre engendre une forte pression des maladies cryptogamiques. Les autres productions de raisin de table continuent de se développer dans le département, avec une diversification des variétés, et en particulier celles sans pépins. Pour la partie raisins de cuve, le millésime est sur une moyenne basse en volume. Les fortes pressions de mildiou engendrent des pertes de récolte. Sur ce terroir de la Gascogne garonnaise composé de sols bruns argilo-calcaires et de sols lessivés plus ou moins caillouteux, la production des vins rosés et rouges offre des profils de vins plus frais. On remarque une légère baisse des prix en AOP et peu de transactions en 2024.

Marcillac, Cahors, Gaillac

12 – Aveyron

Dans la continuité de 2023, l'année 2024 tend à démontrer que l'appellation Marcillac a le vent en poupe. Le prix moyen augmente légèrement et les meilleures parcelles semblent se négocier aujourd'hui au-delà de 25 000 euros l'hectare. Les transactions signées en 2024 confirment cette tendance. Le millésime 2024 est marqué par un gel important en avril et une pluviométrie excessive ayant entraîné des attaques de mildiou avec des pertes estimées à 60% du vignoble. Malgré ces difficultés, la maturité est satisfaisante et les vins devraient être d'une belle intensité aromatique. On constate le maintien d'une très belle dynamique des ventes des AOP. L'AOP Marcillac qui s'étend sur 206 ha fait office de locomotive du département. L'altitude des vignobles (de 300 à 600 mètres) favorise la fraîcheur des vins. Le cépage Fer Servadou s'exprime par une belle finesse aromatique sur ces sols calcaires et riches en oxyde de fer.

46 – Lot

Le millésime 2024 est marqué par des conditions climatiques difficiles pour la troisième année consécutive. Environ 80% de l'AOC sont touchés par le gel, ce qui conduit à un rendement moyen de 15 hl/ha, bien en dessous des 50 hl/ha attendus. Toutefois, les vignes situées sur les plateaux résistent mieux aux aléas climatiques. Un programme d'arrachage des vignes est prévu pour 2025, touchant environ 16% de la surface cultivée. En dépit de ces défis, la situation financière des exploitations viticoles reste préoccupante et nécessite des ajustements. Un léger frémissement du marché est à noter avec un intérêt croissant d'investisseurs issus d'autres régions sur des domaines possédant des terroirs d'exception.

81 - Tarn

Un hiver doux avec une bonne hygrométrie, suivi d'un printemps aux conditions météorologiques favorables, laissait entrevoir un beau millésime. Le débourrement a été précoce avec un stade pointe verte atteint avec 15 jours d'avance par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La campagne 2024 est marquée par une pluviométrie importante tout au long de la saison. Dans ces conditions, le développement des champignons est favorisé ce qui engendre, vis-à-vis du mildiou, une année à pression historique. Les interventions phytosanitaires se sont succédées pour essayer de limiter les contaminations. Les vendanges sont réalisées avec un bon étalement pour les blancs et les rouges les plus précoces. A la fin de la campagne, la météo n'a pas été favorable avec des pluies fréquentes, ce qui a conduit à vendanger les cépages rouges les moins précoces en même temps. Le volume de production 2024 sera sensiblement identique à 2023. En effet, l'année est marquée par un épisode de grêle très localisé en août. On relève, pour 2024, une hétérogénéité tant en territoires qu'en profils de vins. Les vins présentent de belles acidités et des aromatiques de fruits plus frais que ces dernières années. La diversité d'encépagement permet à l'appellation de garantir des récoltes de qualité. Le prix moyen des transactions est à la baisse sur l'AOP Gaillac et sur l'IGP Comté Tolosan dans ce contexte de dispositif d'arrachage national. En 2024, les transactions de surfaces sont soutenues à des fins de consolidations et d'aménagements parcellaires et deux installations sont réalisées. Trois projets d'installations sont prévus pour le 1er semestre 2025.